

 ACADÉMIE DE RENNES <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine	MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE ENSEIGNANTS 1ER DEGRÉ PUBLIC 2023	Fiche d'informations - N°8
			Rythmes scolaires à la rentrée 2023
Division du 1 ^{er} degré - DIV 1 C			
Courriel : ce.35div1aff@ac-rennes.fr			

Les écoles publiques des communes énumérées ci-après travaillent sur 4 jours et demi par semaine. Toutes les autres écoles **publiques du département d'Ille-et-Vilaine** travaillent sur 4 jours avec le mercredi non travaillé.

NB : La commune de Chantepie, rattachée à la circonscription de Rennes Sud, travaille sur 4 jours.

Mise à jour du 01/03/2023.

COMMUNE	CIRCONSCRIPTION	RYTHME
RENNES	01-CIRCONSCRIPTIONS RENNAISES	4,5 JOURS
VEZIN-LE-COQUET	02-RENNES OUEST	4,5 JOURS
ACIGNE	CHATEAUGIRON	4,5 JOURS
FOUGERES	FOUGERES	4,5 JOURS
CESSON-SEVIGNE	LIFFRE	4,5 JOURS
CHASNE-SUR-ILLET	LIFFRE	4,5 JOURS
ERCE-PRES-LIFFRE	LIFFRE	4,5 JOURS
LIFFRE	LIFFRE	4,5 JOURS
BRETEIL	MONTFORT-SUR-MEU	4,5 JOURS
MONTFORT-SUR-MEU	MONTFORT-SUR-MEU	4,5 JOURS
TALENSAC	MONTFORT-SUR-MEU	4,5 JOURS
MONTGERMONT	PACE	4,5 JOURS
MELESSE	SAINT-GREGOIRE	4,5 JOURS
SAINT-MEDARD-SUR-ILLE	SAINT-GREGOIRE	4,5 JOURS
SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE	SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE	4,5 JOURS
SAINT-BRIAC-SUR-MER	SAINT-MALO VILLE	4,5 JOURS
VITRE	VITRE	4,5 JOURS